

SATT

Rennes, le 05 mai 2026

Service aménagement des territoires et transitions

Pôle urbanisme et contractualisation

CDPENAF DU 05 MAI 2026

Consultation de la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), au titre des articles L. 143-20 et R. 143-4 du Code de l'urbanisme.

Collectivité : Pays de Vitré

Examen : Révision du SCoT

Avis :

Vu l'article L. 143-20 du Code de l'urbanisme relatif à la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ;

Vu l'article L. 112-1-1 du Code rural et de la pêche maritime relatif aux attributions de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;

Vu le projet de révision du schéma de cohérence territoriale du Pays de Vitré transmis au secrétariat de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;

Considérant ce qui suit :

- le projet de révision entre dans l'enveloppe de la consommation foncière allouée par le SRADDET pour le Pays de Vitré ;
- le scénario démographique retenu se base sur le Scénario INSEE « Terre d'accueil », avec une croissance démographique prévue de 0,75 % par an pour la période 2026-2031, puis 0,60 % par an pour la période 2031-2036 et 0,40 % par an pour la période 2036-2046 ;
- le nombre de logements supplémentaires prévus est de 12 000 à horizon 2046 ;

La CDPENAF émet un avis simple favorable.

La commission tient à souligner les points de vigilance suivant :

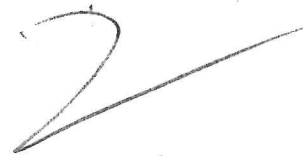
Transmission électronique à :

instruction.urbanisme@paysdevitre.org

- Le calcul des ENAF déjà consommés s'arrête à l'année 2021, il est donc inférieur à la réalité, il convient d'intégrer la consommation réalisée depuis 2022 et d'en tenir compte pour s'assurer que la consommation prévue dans l'enveloppe du SRADDET soit tenue ;
- L'enveloppe foncière allouée aux commerces périphériques est à revoir à la baisse afin de mieux prioriser les centralités ;
- L'échelle des cartographies de la trame verte et bleue ne permet pas de rendre compte du détail développé dans la partie écrite ;

Le Président de la CDPENAF

Bertrand Durin

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

Chef du service aménagement des territoires
et transitions